

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, directeur général greffier-trésorier de la Municipalité de L'Islet, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 16 septembre 2025 à compter de 19 h 30, en vidéoconférence via la plateforme TEAMS ainsi qu'en présentiel à la salle du conseil sise au 284, boulevard Nilus-Leclerc. Pour avoir le lien TEAMS, rendez-vous sur la page Facebook ou sur le site Internet de la Municipalité. L'enregistrement de ladite séance sera également diffusé sur le web dans les jours suivants.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue à l'assemblée
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour – 16 septembre 2025
4. Octroi de contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de réfection du chemin Lamartine Ouest
5. Période de questions / réponses
6. Levée de l'assemblée

DONNÉ À L'ISLET, ce 10 septembre 2025.



Michel Pelletier
Directeur général greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Michel Pelletier, directeur général greffier-trésorier de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 10 septembre 2025.

En foi de quoi, je délivre ce certificat.



Michel Pelletier
Directeur général greffier-trésorier